



Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

Message d'intérêt public

Arrêt de service d'eau et avis préventif d'ébullition d'eau

Le 10 octobre 2025 – Iqaluit, Nunavut

Veuillez noter qu'un arrêt de service d'eau aura lieu **dimanche le 12 octobre entre 09 h et 13 h environ** afin de permettre des travaux d'infrastructure essentiels.

Endroit d'interruption de service d'eau : **2726,2728,4153 et 4160.**

Au cas où la pression d'eau chute, l'administrateur en chef de la Santé publique du Nunavut émettra automatiquement un avis préventif d'ébullition d'eau. Si cette perturbation dans l'alimentation en eau affecte votre résidence, vous ferez l'objet d'un avis préventif d'ébullition d'eau.

La ville d'Iqaluit informera ses résidents dès que le bureau de l'administrateur en chef de la Santé publique aura procédé à la levée de cet avis.

Lors d'un avis préventif d'ébullition d'eau, la Ville recommande que toute l'eau utilisée pour la consommation soit amenée à ébullition pendant **au moins** une minute entière.

Il est recommandé de faire bouillir l'eau pour les utilisations suivantes :

- la consommation;
- dans les préparations pour nourrissons;
- faire des jus et des glaçons;
- laver les fruits et légumes;
- cuisiner;
- se brosser les dents.

L'eau peut être portée à ébullition dans une casserole ou une bouilloire sur la cuisinière ou dans une bouilloire électrique sans arrêt automatique.



Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

La ville d'Iqaluit émettra un message d'intérêt public quand l'avis préventif d'ébullition d'eau sera levé.

##

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec:

Briana Shaimaiyuk-Baines

Secrétaire aux Travaux publics

Ville d'Iqaluit

867-979-5630 | B.Shaimaiyuk-Baines@iqaluit.ca

Pour signaler un problème urgent concernant l'eau (fuite de conduite principale de la Ville ou manque de pression d'eau) après les heures d'ouverture, veuillez communiquer avec :

Service de Répartition de la ville au 867-979-5650